

Ecole  
de  
Rustrel



# PROJET D'ECOLE

## 2007-2010

# Sommaire

<b>Projet d'école triennal</b>	p. 3
Bilan du précédent projet 2004-2007	p. 4
Rappel des objectifs généraux	p. 4
Bilan de la mise en œuvre	p. 4
Synthèse succincte des constats des actions menées	p. 9
Analyse de la situation de l'école (1)	p.10
Indicateurs centrés sur les élèves	p.10
Effectifs scolarisés en maternelle depuis 3 ans	p. 10
Cursus des élèves depuis 3 ans	p. 10
Évaluations nationales	p. 11
Analyse de la situation de l'école (2)	p. 11
Évaluations CE2	p. 11
Évaluations 6e	p. 11
Évaluations CE1	p. 12
Autres	p. 12
Besoins révélés	p. 12
Critères d'évaluation globale du projet	p. 13
Définition d'axes prioritaires :	p. 17
Axe 1 : Améliorer la réussite...	p. 17
Axe 2 : Dimension spécifique de l'école	p. 21
Fiche-Action : Apprentissage des langues vivantes	p. 23
Fiche-Action : Éducation musicale	p. 24

# PROJET D'ÉCOLE TRIENNAL 2007 - 2010

Circonscription

Nom de l'école

maternelle

élémentaire

primaire

n°  
téléphone

e-mail

n° télécopie

n°  
RNE

adresse  
postale

L'école est  organisée en RPI  classée en ZEP  classée en REP  impliquée dans un CEL

si plusieurs écoles sont associées (RPI, projet commun), indiquer le nom des autres écoles concernées


## BILAN DU PRECEDENT PROJET 2004-2007

Le précédent projet visait essentiellement à « faire connaître leur environnement proche aux élèves de ce village » et à « développer des attitudes éco-citoyennes ». Ce projet avait donc un thème transversal à toutes les disciplines inhérentes à l'enseignement à l'école primaire.

La majorité des activités prévues ont eu lieu dans les différents cycles de l'école. Le tableau suivant vise à faire un bilan succinct et analytique du travail engagé.

### Rappel des objectifs généraux :

**Axe 1 : Apprentissages fondamentaux.** Acquérir les compétences attendues en fin de cycle à l'école primaire en français, mathématiques, Histoire, Géographie, Sciences, EPS, Education artistique et musicale, arts visuels, et compétences transversales.

Axe2 : Dimension spécifique de l'école. École rurale avec trois classes à plusieurs niveaux ; locaux exigus et insuffisants ; nombre total d'élèves : entre 65 et 82 élèves, effectif en augmentation.

Bilan de la mise en œuvre :

Activités	Points « positifs »	Points « négatifs »	Conclusions
Les ateliers	<ul style="list-style-type: none"><li>- se sont surtout déroulés au sein de chaque classe pour la mise en œuvre des activités, faute de place et compte tenu des effectifs qui sont depuis 2004 très « impressionnants »</li><li>- ont permis à chaque élève de participer et d'apprendre de façon différenciée : chacun y a trouvé sa place et un centre d'intérêt</li><li>- ont initié des attitudes éco-citoyennes et la</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- n'ont pas été des ateliers inscrits régulièrement dans l'emploi du temps hebdomadaire (il était prévu 3h « bloquées » pour ces ateliers en fin de semaine)</li><li>- ont demandé une organisation spatiale et humaine pas des moindres !</li><li>- ont demandé un travail hors heures scolaires parfois énorme...</li></ul>	Bilan satisfaisant des ateliers, qui semble être un système à préserver

	<p>civilité et de la citoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'élaboration de films, de spectacle qui ont satisfait les élèves, les enseignants, les parents et les intervenants</li> <li>- ont amené à pratiquer des sorties de proximité ou plus éloignées, qui ont enrichi les activités proposées</li> <li>- ont permis que le travail d'équipe entre les différents acteurs du projet (enseignants et intervenants) d'où des rencontres régulières et riches d'échanges et d'expériences</li> </ul>		
B.C.D.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le travail de recherche en bibliothèque et sur la toile ont été nombreux</li> <li>- des expositions et travaux de classe ont été réguliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- il est à préciser qu'elle est inexistante, faute de lieu et de moyens ; c'est la bibliothèque municipale (association de bénévoles parents d'élèves) qui est le lieu dévolu à cette fonction</li> <li>- aucune exposition n'y a eu lieu, car malgré les efforts des personnels, elle demeure trop exiguë pour recevoir des panneaux et des visiteurs</li> </ul>	<p>Moyen indispensable mais lieu inapproprié, justifiant la poursuite des activités dans le cadre où elles le sont déjà</p>
Biologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dans les premières années du projet le jardin de l'école a</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le jardin n'est plus un lieu exploitable, compte tenu de sa petitesse et du nombre</li> </ul>	<p>Le projet jardin est abandonné pour le moment.</p>

	antérieures et à prendre connaissances d'espèces animales et végétales en danger et protégées		
Technologie et TICE: recycler du papier, visite d'une usine de recyclage, tris d'objets selon leur matière et étude des caractéristiques de certaines d'entre elles, nettoyage de l'eau ( visite des abords du Calavon, problème des pollutions de l'eau, visite d'une station d'épuration, d'un château d'eau...) etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le recyclage du papier et d'autres matériaux a été abordé</li> <li>- le travail autour de l'eau aussi</li> <li>- travail de recherche et de correspondance, via Internet, essentiellement au cycle 3</li> <li>- films élaborés surtout au cycle 3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de visite d'une usine de recyclage, faute de moyens matériels</li> <li>- ce n'est pas le thème qui a été le plus développé dans les trois cycles</li> </ul>	Thème à travailler davantage les années futures, d'autant que les TICE prennent une plus grande place dans les programmes 2006
Education civique	- les gestes simples pour protéger son environnement, débats, théâtres forum (les gestes quotidiens et proposition de correction...) etc. tous ces thèmes ont été abordés et les élèves y ont largement participé		Bilan très positif. Les débats demeurent un point central du travail à l'école
Production d'écrit et orale	- production d'affiches avec les gestes simples à effectuer, une saynète jouée devant les parents	Pas de rédaction d'un album mais plutôt essentiellement de documentaires et théâtraux ( dialogues).	Pour les années ultérieures, il faudra élaborer d'autres écrits (articles de journal

	<p>travail de plus ou moins longue haleine, donc de faire connaître un travail de classe en dehors de la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves ont pour certains pu participé à un film fait par des professionnels de la télévision et se sont vus à la télévision : grande joie d'exposer aussi son travail à un public encore plus large !</li> <li>- productions source de travail en classe en vue des acquisitions de la maîtrise du langage</li> </ul>		
Arts plastiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sculptures avec des objets de récupération, description et observation d'œuvres issus du mouvement Ready Made par exemple, dessins et peintures sur le thème...</li> <li>- expositions de quelques productions</li> <li>- même les élèves les plus récalcitrants ont participé de plus en plus à ce travail avec la même exigence de qualité que dans les autres disciplines et ont appris à utiliser davantage l'espace, les outils et les techniques</li> </ul>	<p>- les classes étant de petite superficie et n'ayant pas toujours les conditions nécessaires à ce type de travail (place pour entreposer le matériel, les « sculptures », lavabos, place dans les classes pour déplacer les bureaux...), ce travail se fait pour tout ce qui est encombrant et salissant surtout au printemps et dehors et ne permet pas de tout conserver et exposer</p>	<p>Des exemples de productions sont en lien sur le site de l'école. Dans les années à venir, elles seront peut-être aussi visibles dans un journal. Ainsi, si elles ne sont pas stockées et exposées, elles seront au moins visibles par un grand nombre de personnes, pour la satisfaction des élèves</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les jeux de reconnaissance sonore, de chants, d'écoute... permettent une participation de l'ensemble des élèves</li> <li>- les élèves ont connu, appris, mémorisé et interprétés des chants de tradition enfantine ou proche de notre environnement et ont communiqué leur plaisir à les partager en public</li> <li>- investissement de l'amphithéâtre pour les productions finales ayant permis une mise en scène sympathique pour les élèves</li> </ul>	<p>intervenant en dehors du temps scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les salles de classe, seuls lieux disponibles pour cette activité, amènent dorénavant des conditions difficiles d'apprentissage et de mise en place des activités.</li> </ul>	<p>choisissons dorénavant d'enregistrer les productions et de les donner aux parents après projection et écoute collective</p>
Initiation au monde de l'image	- critiques de publicités (affiches ou télévisées), visionnage de documentaires vidéos,... ont bien eu lieu	pas de petit film autour des gestes simples à connaître pour protéger son environnement par l'école	A poursuivre
Géographie	- ont été abordé : la fragilité des milieux naturels, les problèmes de déforestation, la notion de paysage ( façonné par l'homme), les évolutions des paysages, l'étude de l'environnement proche, l'élaboration de plans et lectures de cartes ... et notamment par le biais de randonnées	Travail surtout ancré dans la discipline, malgré les liens avec les sciences (mais la géographie est aussi une science...)	Le travail autour de l'environnement proche de l'élève permet une meilleure compréhension des élèves. C'est un sujet que nous tenons à préserver dans les trois cycles.
Danse	Peut-être qu'un vidéo-clip sera fait mais avec les	- travail sur des verbes d'action (jeter, ramasser	A développer les années futures



## **Synthèse succincte des constats des actions menées :**

Nous cessons l'analyse sur ces quelques points, car elle devait être succincte. Il est à préciser que certaines des activités sont encore en cours cette année ; nous avons fait comme si elles étaient terminées. Globalement, le bilan est satisfaisant et nous ne regrettons pas de nous être engagés dans ce projet, qui malgré les points négatifs, s'avère avoir été davantage positif pour tous.

Ce travail avait avant tout pour but de sensibiliser les enfants sur la nécessité de protéger l'environnement du maximum de nuisances pour maintenir son fragile équilibre. L'évaluation à court terme ne peut donc pas vraiment être une fin en soi, et est difficile à envisager sur le long terme, qui reposerait davantage sur des observations des comportements de ses enfants, devenus adultes, par rapport peut-être à d'autres qui n'auraient pas reçus cette éducation, et des effets sur l'environnement (à beaucoup plus long terme).

L'évaluation formative, permettant de comparer les comportements des élèves à l'école (à la maison, seuls les parents pourraient en témoigner) avant, pendant et après ce travail (exemples d'observables : nombre de papiers dans la cour, utilisation du compost, ...) n'a pas été formalisée à ce jour.

Nous envisageons en fin d'année d'effectuer une évaluation plus formelle et normative en proposant aux enfants, de cycle 2 et 3 notamment, du type Q.C.M. , questionnaires sur les petits gestes courants à avoir, ou autre. Nous envisageons aussi des tris de déchets (images ou mots) dans des containers factices, surtout pour les maternelles, ou bien de faire dessiner la Terre si on la protège et si on la laisse être dégradée, pour voir si les enfants ont pris conscience des problèmes écologiques abordés. Cependant, quel en serait l'intérêt ? L'important n'est-il pas plutôt de faire acquérir aux enfants un vrai comportement et une vraie conscience « éco-citoyenne » ,d'envisager la durabilité de ces acquis dans leurs vies d'adultes responsables et de créer un réel impact sur leurs perceptions de l'environnement et de sa nécessaire protection ?

Dans le nouveau projet, nous choisissons d'aborder deux axes des nouveaux programmes et du socle commun des connaissances exigé depuis 2006, et que nous considérons comme étant les moins travaillées à l'heure actuelle au sein de l'école : le volet découvrir le monde et sciences expérimentales et technologie (les TICE

## ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE (1)

### INDICATEURS CENTRÉS SUR LES ÉLÈVES

#### Effectifs scolarisés en maternelle depuis 3 ans

années scolaires	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	total
2004 - 2005	1	4	6	8	19
2005 - 2006	3	6	7	4	20
2006 - 2007		12	7	8	27

Analyse et commentaire:

Effectifs en augmentation depuis trois ans.

Un élève fait l'objet d'un suivi à l'école par la psychologue scolaire une fois par semaine.

#### Cursus des élèves depuis 3 ans

année scolaire 2004 - 2005	CYCLE 2			CYCLE 3		
	1° année	2° année	3° année	1° année	2° année	3° année
effectif total		6	10	11	10	8
cursus accéléré						
cursus ralenti			2		1	

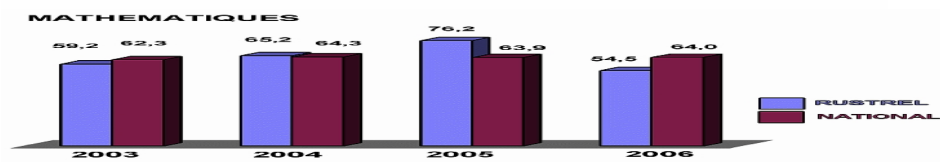
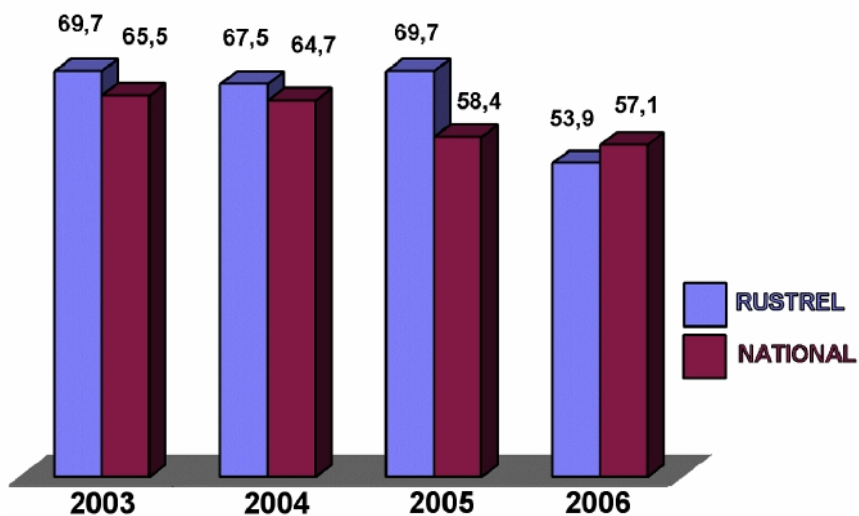
année scolaire 2005 - 2006	CYCLE 2			CYCLE 3		
	1° année	2° année	3° année	1° année	2° année	3° année
effectif total		6	7	10	13	10
cursus accéléré						1
cursus ralenti			2		1	

## Évaluations nationales (résultats de l'année scolaire 2006-2007)

6° - scores FRANÇAIS	école	national	6° - scores MATHÉMATIQUES	école	national
Compréhension	58,3 %	60,14 %	Connaissance des nombres	47,7 %	57 %
Connaître les outils de la langue	45,3 %	52,2 %	Calcul	52,7 %	68,26 %
Production	52,6 %	55,52 %	Exploitation des données numériques	66,4 %	68,62 %
			Espace et géométrie	65 %	64,62 %
			Grandeurs et mesures	42,2 %	59,82 %
score global	53,03 %	57,07 %	score global	54,5 %	64,01%

Résultats exceptionnellement en baisse en 2006. Sur 8 élèves entrés au collège, deux étaient en difficulté d'apprentissage, et même un en grande difficulté. D'habitude, les résultats des anciens élèves de Rustrel sont plutôt au-dessus de la moyenne nationale :

### FRANÇAIS



## ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE (2)

CE2 - scores FRANÇAIS	école	national	CE2 - scores MATHÉMATIQUES	école	national
Compréhension	78,3%	75,27%	Connaissance des nombres entiers naturels	81,2%	74,23%
Reconnaissance des mots	92,1%	90,93%	Exploitation de données numériques	69,4%	65,49%
Ecriture et orthographe	68,6%	65,14%	Calcul	70,4%	71,05%
Production de textes	62,9%	62,83%	Espace et géométrie	68,3%	68,55%
score global	73,6%	70,67%	Grandeurs et mesures	59,5%	65,34%
			score global	70,6%	69,93%

nombre d'élèves	ÉVALUATION CE2			ÉVALUATION 6°		
	en Français	en Mathématiques	en Français et Mathématiques	en Français	en Mathématiques	en Français et Mathématiques
ne maîtrisant pas 75% des compétences de base	1					1
ne maîtrisant que les compétences de base						1

### Analyse et commentaire:

Deux élèves en cycle 2 avaient besoin d'aide. L'un n'a pas pu profiter de l'aide du RASED (les parents n'ont jamais rencontré la psychologue scolaire) ; l'autre est suivi par une orthophoniste en ville.

Résultats en baisse exceptionnelle pour les évaluations 6° : cette année, sur 8 élèves entrés au collège public, 2 étaient en difficulté dont un en grande difficulté.

Habituellement, les scores sont supérieurs à la moyenne nationale.

## Évaluations CE1      Nombre de PPRE mis en place : 2

### Analyse et commentaire:

Une école rurale comme Rustrel dispose de très peu de moyens pour venir en aide aux élèves. C'est par la différenciation pédagogique et avec la collaboration des parents que se fait de façon privilégiée la mise en œuvre du PPRE.

Les circuits d'aide habituels (RASED, etc...) ont avoué leur impossibilité d'intervenir dans notre école à cause de la distance, du secteur, des locaux indisponibles et du peu d'enfants concernés.

### Autres (évaluations GS/CP, évaluations à dimension locale, action du RASED,...)

### Analyse et commentaire:

Les élèves en difficulté ne peuvent pas bénéficier de l'aide du RASED : éloignement, manque de structure accueillante. Seule la psychologue a pris en charge un enfant de maternelle compte tenu de sa situation particulière nécessitant une intervention précoce.

AUTRES INDICATEURS centrés sur l'équipe pédagogique, les conditions matérielles, les réalités de l'environnement de l'école,...

### Analyse et commentaire:

Effectifs en constante augmentation, locaux inappropriés (petits, en longueur), entretien limité des locaux et des cours. La municipalité a un projet de construction de groupe scolaire donc ne tient pas à investir beaucoup dans l'entretien des locaux actuels.

### BESOINS RÉVÉLÉS à partir des différentes analyses

Il devient urgent que l'école dispose de locaux plus adaptés pour la mise en œuvre des enseignements, qui répondent aux critères de taille, de surface, d'équipement, d'espace

## Critères d'évaluation globale du projet

	Existence et pertinence
<p>Bilan du projet précédent (rappel des axes et objectifs : objectifs atteints ou non, pourquoi ?)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets mesurés</li> <li>- Prise en compte de ces objectifs dans le nouveau projet</li> </ul>	<p>Voir pages 4, 5, 6, 7, 8 et 9</p>
<p>Analyse de la situation de l'école : présentation d'un diagnostic partagé (indicateurs pertinents)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au niveau des élèves</li> </ul>	<p>Les élèves sont aujourd'hui nombreux pour l'école. Les effectifs sont à la hausse chaque année, et bien entendu, les personnels et les lieux, eux, ne changent pas. Globalement, les résultats aux évaluations nationales sont satisfaisants.</p> <p>A l'heure actuelle, il existe trois classes à l'école de Rustrel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la classe des enfants de maternelle de C. Garcia, avec 26 élèves dont 12 en petite section</li> <li>- la classe de K. Manent (ou anciennement Aubéry !) avec 26 élèves : GS (2 mais durant trois mois 3 élèves), CP (9), CE1 (8) et CE2 (7)</li> <li>- la classe de J. Risso, avec 28 élèves de CM1 (16) et CM2 (12).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au niveau de l'équipe</li> </ul>	<p>Aux trois enseignants s'ajoutent une employée</p>

<p>- Au niveau des ressources (équipement, structures, matériel, associations, etc.)</p>	<p>et leurs niveaux de classe, pour mettre en place un travail plus aisé et cohérent au sein de chaque classe. Il n'est pas envisagé de baisse d'effectifs, mais plutôt de stabilisation ou de hausse, compte tenu de l'arrivée de nouvelles familles dans la commune, ayant des enfants scolarisables ou susceptibles de l'être dans les années futures proches ( compte tenu des naissances). Le mieux, en l'état actuel des choses et notamment au regard des locaux, serait d'envisager la création d'un nouveau poste d'enseignant, et donc d'une nouvelle classe, qui permettrait de soulager les enseignants et les enfants dans leurs tâches quotidiennes et qui permettrait par la même occasion d'offrir une meilleure qualité d'accueil, un gain de place « vitale », une optimisation des utilisations des outils et locaux et une meilleure mise en sécurité des lieux...</p> <p>L'école ne dispose actuellement que de trois classes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La classe maternelle, partagée en trois salles de classe exigües (environ 60 m<sup>2</sup> au total), un dortoir préfabriqué à l'extérieur et seulement trois toilettes pour l'ensemble des enfants. Globalement, cela représente une surface de 2,30 m<sup>2</sup> par enfant en sachant que chaque salle est cloisonnée : un enfant dans une autre pièce n'est plus sous la surveillance de l'enseignant.</li> <li>- La classe de cycle 2 de 48 m<sup>2</sup> pour 26 enfants, soit 1,84 m<sup>2</sup> par élève</li> <li>- La classe de cycle 3 de 40 m<sup>2</sup> pour 28 élèves, soit 1,42 m<sup>2</sup> par enfant</li> </ul> <p>Tout ceci en comptant tables, chaises, armoires, en sachant que la maternelle est disposée en longueur avec trois salles séparées de murs et portes..., d'aucune salle de motricité ni de salle destinée aux travaux manuels ou autres, d'aucune structure où le sport n'est envisageable en salle ou à l'extérieur, si ce n'est un stade éloigné de l'école et comportant des dangers ( pas de clôture,</p>
--	--

	<p>adultes (puisque'il n'y en a pas à l'heure actuelle), et entreposer du matériel. Ioana aura ainsi un lieu où elle pourra travailler aussi. Mais l'exigence est que les élèves n'y aient pas accès, puisque la mairie ne peut pas faire les travaux nécessaires.</p> <p>Ainsi, il faudra prévoir des activités, dans le cadre du projet d'école, pour lesquelles les structures existantes seront suffisantes.</p> <p>L'école est équipée de trois ordinateurs (1 par classe), destinés aux élèves et enseignants. Elle est équipée de l'ADSL depuis cette année. Elle dispose aussi de trois imprimantes. Une (vieille) photocopieuse est présente dans la classe de Mme Manent. Un appareil photo numérique est disponible, de même que deux téléviseurs (dans chaque classe du primaire) avec lecteurs de disques. Cet équipement ne peut pas être densifié, notamment pour les ordinateurs, car la place manque dans les classes pour les installer.</p>
<p>Exploitation de l'analyse (présentation argumentée des priorités choisies) - Interprétation des constats</p>	<p>En attendant la création d'un groupe scolaire, nous devons donc faire avec ces locaux et ces effectifs. Pour permettre le travail effectué dans le cadre du projet d'école, nous choisissons d'optimiser l'utilisation de l'outil informatique au sein de chaque classe, et pour l'année prochaine dans les cycles deux et trois ( donc dans toutes les classes), en accord avec les nouveaux programmes, et avec le concours de Ioana (EVS) qui a la qualité de savoir très bien utiliser cet outil. Ainsi, des roulements de groupes d'élèves pourront être mis en place et un travail proche du tutorat pourra être mis en place, avec toutes les vertus qu'on lui connaît. Cependant, si les élèves sont aussi nombreux dans les classes, il faudra aussi tester dans quelle mesure cela pourra être possible, car la gêne occasionnée par un groupe supplémentaire (classes déjà à multi-niveaux), d'un adulte de plus, les «bruits des différentes machines</p>



Toutefois, la réflexion se fera en amont avec l'ensemble des enseignants lors de conseils de maîtres. En effet, les programmations, préparations et évaluations seront élaborées par l'équipe, après consentement unanime et en fonction des exigences du B2i.

Pour ce qui est de l'apprentissage des langues étrangères, la présence de Jill Kellway sera à nouveau sollicitée. Depuis plusieurs années, elle intervient dans nos classes, du CE1 au CM2. Il est donc envisagé qu'elle intervienne auprès des élèves de GS et CP, de façon à ce que l'ensemble des élèves de cycle 2 et 3 aient accès à cet enseignement, et pour permettre une meilleure continuité des apprentissages. A l'heure actuelle, dans la classe de Mme Manent, seuls les CE1 et CE2 étaient avec Jill, pendant que les GS et CP faisaient une autre activité dans la cour ou dans la classe (par temps froid ou pluvieux). Ce n'était pas des conditions enviables, car tout le monde en a pâti : les élèves, perturbés par deux activités ayant lieu en même temps, dans un même lieu, l'intervenante, qui de toutes façon ne pouvait pas gérer l'écart d'âge et de compétences liés aux quatre niveaux et à la structure de la classe (pour les déplacements, on ne peut qu'en faire le tour, parfois difficilement, et s'aligner au tableau : pour le travail gestuels et avec les cartes, etc. en langue aussi, ce n'est pas très pratique...). L'année prochaine, il est à souhaiter que la classe sera allégée en effectifs et n'aura plus ces tels écarts d'âges, pour une meilleure adaptation au niveau des élèves et pour que tous les élèves puissent participer en même temps à la même activité.

## **Définition d'axes prioritaires :**

### **Axe 1.1 Améliorer la réussite des élèves par les apprentissages relevant du socle Commun des Connaissances et des Compétences. Prendre en compte la diversité des élèves**

Dans l'ancien projet, toutes les disciplines concouraient au thème principal de travail du projet d'école. Pour les trois années futures, nous voulons perpétuer des domaines d'activités que nous jugeons intéressant de conserver, mais avant tout, nous voulons mettre l'accent sur ce qui nous apparaît être nécessaire au vue des nouvelles directives ministérielles. Ainsi, ce ne sont plus les disciplines et un thème particulier, mais un outil, qui créera la transversalité des apprentissages.

Nous présentons ici un panel qui n'est pas encore exhaustif des activités que nous souhaitons mettre en place dès la rentrée prochaine. Nous ne fixons pas de calendrier précis concernant la mise en place de ces activités. Mais nous précisons que dès la rentrée prochaine, et ce durant les années à venir, tout sera mis en œuvre pour que l'utilisation de l'informatique (qui doit se conclure par une fiche par élève jointe au dossier de l'élève à son entrée en sixième) et pour que l'enseignement des langues étrangères (l'anglais, puisque c'est la langue dominante en 6<sup>ème</sup> du collège le plus proche ) soit possible.

Cycle et niveau	Actions centrées sur les élèves	Objectifs	Évaluation envisagée	Modalités de mise en œuvre dans la classe/ l'école	Évaluation
Priorité 1	<p>Maîtrise du langage oral</p> <p>Élaboration de films illustrant la présentation orale de livres lus personnellement (cycle 3, les élèves doivent lire dix livres par an personnellement) ou en classe (notamment pour les maternelles)</p>	Lire + donner envie de lire	<p>Évaluation individuelle, par le biais de la vidéo (résultat escompté et final)</p> <p>Évaluation formative (comment améliorer la présentation...)</p> <p>Auto et co-évaluation</p> <p>Évaluation normative par le maître en fonction des compétences exigées en fin de cycle</p>	<p>Une fois par semaine, dans la bibliothèque, un groupe de deux enfants (un filme et l'autre présente et inversement), avec ou sans le concours de Ioana (le maître étant avec ses élèves à côté pour la lecture et l'emprunt de nouveaux livres) Par mois, 8 enfants sont filmés. En trois mois, tous les élèves sont passés au moins une fois, soit trois fois par an. Pour les 7 autres livres, présentation sans film en classe (samedi par exemple) selon le même mode organisationnel</p> <p>En classe, avec Ioana si le tutorat semble nécessaire (mise en page, traitement de l'image...)</p>	Faisabilité de l'organisation à tester

	<p>Maîtrise du langage écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le journal scolaire (récits, documentaires, informations, jeux, ...)</li> <li>- la correspondance via internet</li> <li>- la correspondance écrite sur papier</li> <li>- les albums à faire créer, à la manière de... ou en fonction du travail mené en classe (exemple en anglais : les couleurs...)</li> </ul> <p>Lectures, recherches documentaires via Internet selon les thèmes abordés en classe et le nécessitant, lecture du courrier de correspondance</p>	<p>Ecrire des textes variés ; écrire souvent ; connaître les règles de présentation des différents écrits ; connaître les règles d'orthographe qui régissent notre langue ; passer de l'écriture manuelle à l'écriture sur clavier</p> <p>Connaître les moyens de recherche de renseignements sur Internet (savoir lire des pages de la toile)</p> <p>Avoir un esprit critique face aux documents rencontrés (cf Charte)</p> <p>Connaître les règles d'utilisation de l'outil internet ...</p>	<p>Evaluation normative des compétences exigées en fin de cycle dans ce domaine par le maître</p> <p>Evaluation des élèves des « rendus » écrits</p> <p>Evaluation formative</p> <p>Ou peut-être normative sous la forme de QCM pour vérifier si l'élève sait faire ce genre de lecture et de recherche</p>	<p>Durant les temps de récréation ou les temps de classes où l'enfant à terminé son travail et s'occupe en autonomie...</p> <p>Durant des ateliers plus communs à tous les élèves, dans des séances prévues à cet effet</p> <p>Dans la classe, à des moments plus ou moins prévus, en fonction des besoins de la classe par rapport aux notions abordées</p>	<p>Evaluation individuelle quatre ou cinq fois par moins des compétences et progrès des élèves, en fonction de la grille du B2i, par l'élève et le maître (ou Ioana, si cela est possible)</p>
--	---	--	---	--	--

<p>Priorité 2</p>	<p>Les langues étrangères Intervention de Jill Kellway Jeux de cartes, albums, visionnages de films...</p>	<p>Développer les comportements indispensables pour l'apprentissages des langues ; faciliter la maîtrise du langage ; familiariser son oreille à des phonologies nouvelles ; échanger dans une autre langue ; approcher des diversités culturelles</p>	<p>Evaluation normative en fonction des compétences exigées en fin de cycle, une à deux fois par an  Evaluation par les maîtres de l'investissement des élèves dans les échanges et les jeux</p>	<p>En classe, une fois par semaine dans chaque classe, durant 20 à 45 minutes en fonction de l'âge des enfants</p>	
-------------------	--	--	--	--	--



**Axe 2 Dimension  
spécifique de l'école**

L'école ne possède pas beaucoup d'ordinateurs, mais il ont l'avantage de se trouver en classe, donc de permettre une utilisation régulière et spontanée.

Cycle et niveau	Actions centrées sur les élèves	Objectifs
	<p>Utilisation de l'outil informatique</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- roulement par ateliers (pour des travaux complexes ou nouveaux (traitement de l'image...))</li><li>- roulement pendant les récréations, pour permettre à l'ensemble des élèves d'utiliser régulièrement et de façon équitable les jeux (grille de rotation affichée sur l'ordinateur)</li><li>- roulement des élèves durant les activités de classe (productions d'écrit...), quand le travail est fini ou suivant les responsabilités de chacun dans l'élaboration du journal par exemple</li><li>- la plupart des familles ayant un ordinateur chez elles, travail personnel donné une fois par période (ou par mois) pour un travail écrit pour les élèves les plus grands</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- savoir utiliser l'ordinateur comme outil de travail et de jeux</li><li>- utiliser dans la vie quotidienne cet outil (familiariser)</li><li>- permettre le tutorat entre élève plus compétent et moins compétents (vivre ensemble et coopérer par le biais d'un outil)</li></ul>

<p>Financement : pour <u>chaque</u> demande</p> <p>- 2 fiches de besoin + 1 bordereau de transmission correctement renseigné (ordre prioritaire des actions noté) et collé sur une sous-chemise ou enveloppe kraft A4</p>	<p>0</p> <p>(Nous essayons de financer nos projets avec la caisse des écoles, le financement extérieur étant devenu trop incertain)</p>
<p>Transmission</p> <p>- Dossier en double exemplaire</p> <p>- Calendrier respecté</p>	<p>Bon, d'accord.</p> <p>Bien sûr.</p>
<p>Lisibilité</p> <p>Le projet d'école doit pouvoir être aisément lu par un nouveau collègue, l'administration ou un partenaire, etc.</p>	<p>C'est clair.</p>

Remarques :

Ce projet sera présenté en Conseil d'école le 15 juin 2007.



## FICHE-ACTION : Apprentissage des langues vivantes

Rappel de l'objectif prioritaire	Améliorer la réussite des élèves par les apprentissages relevant du S3C ; prise en compte de la diversité des élèves
Quoi ? Libellé de l'action, ce que l'on veut faire en quelques mots	Acquérir les compétences linguistiques exigées en fin de cycle 2 et 3.
Pour qui ? Les élèves premiers bénéficiaires du projet	Les élèves des cycles 2 et 3
Avec qui ? Les partenaires éventuels, les responsabilités de chacun	Pour une meilleure cohérence et continuité dans les apprentissages : Jill Kelway, intervenant à l'école depuis 2000.
Comment ? Les modalités d'organisation	Une fois par semaine (45 minutes) dans chaque classe, en complément des activités des enseignants. A voir pour les Grande section de maternelle compte tenu des locaux et du triple niveau.
Pour quoi faire ? Les résultats attendus, les productions possibles	Respecter les programmes nationaux, le calendrier pour les langues, le S3C. Correspondances avec des écoles anglophones, productions écrites, orales, audio-visuelles...
Avec quoi ? Les moyens matériels et financiers éventuels	Documentations personnelles, matériel audio-visuel...
Quand ? Le calendrier, les échéances	Une fois par semaine (par exemple mardi matin) toute l'année de octobre à juin.
Quels effets attendus ? Les indicateurs qu'on propose d'observer	Meilleurs résultats aux évaluations nationales, participation au Challenge Langues Vivantes, investissement et participation de chaque enfant.

## FICHE-ACTION : Education musicale – projet « Rues du Village »

Rappel de l'objectif prioritaire	Illustrer par des moments musicaux et chorégraphiques les quartiers du vieux village
Quoi ? Libellé de l'action, ce que l'on veut faire en quelques mots	Rues du village : danses et productions musicales filmées dans l'environnement proche des élèves.
Pour qui ? Les élèves premiers bénéficiaires du projet	Les élèves des cycles 2 et 3
Avec qui ? Les partenaires éventuels, les responsabilités de chacun	Pour une meilleure cohérence et continuité dans les apprentissages : Laurent Fléchaire, intervenant à l'école depuis 2003.
Comment ? Les modalités d'organisation	Une fois par semaine (45 minutes + 15 minutes de concertation) dans chaque classe, en collaboration avec les enseignants.
Pour quoi faire ? Les résultats attendus, les productions possibles	Poursuivre le précédent projet et le compléter par des activités différentes incluant l'expression corporelle. Réalisation d'un clip musical et présentation aux parents en fin d'année.
Avec quoi ? Les moyens matériels et financiers éventuels	Documentations personnelles, matériel audio-visuel de l'école et des enseignants...
Quand ? Le calendrier, les échéances	Une fois par semaine (par exemple jeudi matin) toute l'année de octobre à juin.
Quels effets attendus ? Les indicateurs qu'on propose d'observer	Investissement des élèves, meilleure connaissance et mise en valeur du patrimoine culturel

## AVIS DE CONFORMITÉ DE L' IEN

Ce projet est conforme à la réglementation en vigueur

~

Ce projet n'est pas conforme à la réglementation en vigueur

~

Date:

L'Inspecteur de l'Éducation nationale,

## AVIS DU CONSEIL D'ÉCOLE

rappel : informer les parents élus au Conseil d'école et penser au renouvellement

Conseil d'école réuni le : 15 juin 2007

## VALIDATION DU PROJET

Projet d'école validé ~

Projet d'école non  
validé ~

Date:

L'Inspecteur d'Académie,

## Annexes

### CIRCULAIRE n° 2000-09 du 13 janvier 2000

**« Le projet d'école est l'instrument qui organise l'unité et la cohérence de l'action collective en faveur d'une meilleure réussite et d'une formation plus complète des élèves. Les projets pédagogiques de cycle qui organisent la continuité et la cohérence des apprentissages doivent s'inscrire dans le cadre global du projet d'école. Toutes les actions, en particulier celles qui permettent l'ouverture de l'école sur son environnement, doivent être fondées sur de véritables projets pédagogiques et éducatifs...»**

### Charte informatique et Internet

Cette charte a pour objet de définir les conditions d'utilisation des moyens informatiques et d'Internet dans le cadre des activités du collège. Elle s'appuie sur la législation en vigueur :

- Loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989
- Loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881
- Loi n° 78-17 informatique et libertés du 6 janvier 1978
- Loi n° 82.652 sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982 modifiée le 30 septembre 1986

## A. CHARTE INFORMATIQUE

Les règles et obligations définies ci-dessous s'appliquent à toute personne, élève, enseignant, personnel administratif ou technique, autorisée à utiliser le réseau pédagogique du collège LE NOYER MARCHAND.

#### Article 1 : Utilisation des moyens informatiques

*L'utilisation des moyens informatiques du collège a pour objet exclusif de mener des activités d'enseignement ou de documentation.*

*Dans des buts pédagogiques ou éducatifs, l'utilisateur peut bénéficier d'un accès aux moyens informatiques dont dispose l'établissement avec éventuellement des restrictions (code d'accès, horaires...).*

*Chaque utilisateur est responsable de l'utilisation qu'il fait de ces moyens.*

#### Article 2 : Respect de la déontologie informatique

*Chaque utilisateur s'engage à respecter les règles de la déontologie informatique et notamment à ne pas effectuer intentionnellement des opérations qui pourraient avoir pour conséquences :*

- d'installer des logiciels ou d'en faire une copie,
- d'accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs sans leur autorisation.

*L'utilisateur s'engage à s'identifier par son nom, son prénom et sa classe lors de l'accès au réseau interne.*

#### Article 3 : Respect de la vie privée

*pas, son répertoire personnel reste accessible pour tout utilisateur ultérieur sur le poste.)*

**☑ Article 4 : Respect du matériel**

*Chaque utilisateur s'engage à prendre soin du matériel et des locaux informatiques mis à sa disposition conformément aux règles d'utilisation affichées dans ces locaux. Il informe l'administrateur réseau de toute anomalie constatée.*

*Pour des raisons économiques (papier et encre), l'impression de grands documents n'est pas autorisée.*

## **B. CHARTE INTERNET**

*L'utilisation de l'Internet en milieu scolaire vise à renforcer la formation scolaire et l'action éducative, à favoriser l'épanouissement des élèves, d'en faire des élèves cultivés et responsables de leurs choix.*

*Un certain nombre de règles doit être respecté :*

- *L'usage d'Internet est réservé aux recherches documentaires dans le cadre d'objectifs pédagogiques ou du projet personnel de l'élève, c'est-à-dire : fiches de cours, exercices en ligne, sujets et corrigés, orientation scolaire et professionnelle...*
- *L'accès, en libre-service, à des fins personnelles ou de loisirs, n'est pas toléré. Pour les élèves, toute consultation doit se faire en présence d'un membre adulte de la communauté éducative, qui exercera une surveillance des sites consultés.*
- *Le téléchargement et l'installation de logiciels sur les postes de travail est interdit. Il est toutefois possible de télécharger des fichiers ou documents dans son répertoire personnel en vue de la réalisation d'exposés ou de travaux demandés par le personnel enseignant.*
- *L'usage de disquettes personnelles n'est pas autorisé pour éviter les virus. En cas de nécessité, l'enseignant pourra enregistrer les fichiers sur disquette, après avoir vérifié leur non-contamination.*
- *Les comptes messagerie ouverts pour une classe ou un groupe d'élèves ne peuvent être utilisés qu'à partir du collège et cela, dans le cadre d'un projet pédagogique, sous la responsabilité d'un adulte.*
- *Chaque utilisateur s'engage à :*
  - *respecter les principes de neutralité religieuse, politique ou commerciale,*
  - *les valeurs fondamentales de l'Éducation Nationale et de la République ,*
  - *la législation en vigueur, et notamment*
    - ☞ *les lois relatives à la propriété littéraire et artistique,*
    - ☞ *les lois relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,*
    - ☞ *les règles relatives à la protection de la personne et de la vie privée (respect d'autrui, respect des valeurs humaines et sociales, droit à l'image...).*

**Il est donc formellement interdit de consulter ou de publier des documents :**

- ☞ *à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, raciste, xénophobe,*
- ☞ *à caractère pédophile ou pornographique,*
- ☞ *incitant aux crimes, délits et à la haine,*
- ☞ *incitant à la vente de substances interdites ou objets illégaux,*

5 – Communiquer, échanger

5.1) Je sais envoyer et recevoir un message.

Je pense avoir atteint cette compétence (cocher la case)

Compétence attestée par l'enseignant

<input type="radio"/>	Date : Nom et signature :
<input type="radio"/>	Date : Nom et signature :
<input type="radio"/>	Date : Nom et signature :
<input type="radio"/>	Date : Nom et signature :

5.2) Je sais dire de qui provient un message et à qui il est adressé.

5.3) Je sais trouver le sujet d'un message.

5.4) Je sais trouver la date d'envoi d'un message.

Feuille de position à annexer au livret scolaire et à transmettre au collège.



Avec les enseignants, je note mes progrès dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Lorsque je maîtriserai 18 des 22 compétences\* qui figurent sur cette feuille de position, j'obtiendrai le B2i école.

\* Au moins la moitié des items de chacun des domaines doit être validée.

Les feuilles de position B2i, sont accessibles aux adresses suivantes :

- <http://www.eduscol.education.fr/D0053/accueil.htm>
- <http://www.educnet.education.fr/b2i>

B2i Brevet informatique et Internet

é c o l e

### Feuille de position B2i

Brevet informatique et Internet scolaire - École

Référence : arrêté du 14-06-2006, JO du 27-06-2006 (B.O. n° 29 du 20 juillet 2006)

---

**Mon nom :**

---

**Ma date de naissance :**

---

**Mon adresse :**

---

**Mon école :**

---

**Je détiens le B2i école.**

Cachet de l'école

## 1 – S'appropriier un environnement informatique de travail

1.1) Je sais désigner et nommer les principaux éléments composant l'équipement informatique que j'utilise et je sais à quoi ils servent.

Date :  
Nom et signature :

1.2) Je sais allumer et éteindre l'équipement informatique; je sais lancer et quitter un logiciel.

Date :  
Nom et signature :

1.3) Je sais déplacer le pointeur, placer le curseur, sélectionner, effacer et valider.

Date :  
Nom et signature :

1.4) Je sais accéder à un dossier, ouvrir et enregistrer un fichier.

Date :  
Nom et signature :

## 2 - Adopter une attitude responsable

2.1) Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC de mon école.

Date :  
Nom et signature :

2.2) Je respecte les autres et je me protège moi-même dans le cadre de la communication et de la publication électroniques.

Date :  
Nom et signature :

2.3) Si je souhaite récupérer un document, je vérifie que j'ai le droit de l'utiliser et à quelles conditions.

Date :  
Nom et signature :

2.4) Je trouve des indices avant d'accorder ma confiance aux informations et propositions que la machine me fournit.

Date :  
Nom et signature :

## 3 – Créer, produire, traiter, exploiter des données

Je pense avoir atteint cette compétence (cocher la case)

Compétence attestée par l'enseignant

3.1) Je sais produire et modifier un texte, une image ou un son.

Je pense avoir atteint cette compétence (cocher la case)

Compétence attestée par l'enseignant

3.2) Je sais saisir les caractères en minuscules, en majuscules, les différentes lettres accentuées et les signes de ponctuation.

Date :  
Nom et signature :

3.3) Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes.

Date :  
Nom et signature :

3.4) Je sais utiliser les fonctions copier, couper, coller, insérer, glisser, déposer.

Date :  
Nom et signature :

3.5) Je sais regrouper dans un même document du texte ou des images ou du son.

Date :  
Nom et signature :

3.6) Je sais imprimer un document.

Date :  
Nom et signature :

Date :  
Nom et signature :

## 4 – S'informer, se documenter

4.1) Je sais utiliser les fenêtres, ascenseurs, boutons de défilement, liens, listes déroulantes, icônes et onglets.

Date :  
Nom et signature :

4.2) Je sais repérer les informations affichées à l'écran.

Date :  
Nom et signature :

4.3) Je sais saisir une adresse internet et naviguer dans un site.

Date :  
Nom et signature :

4.4) Je sais utiliser un mot-clé ou un menu pour faire une recherche.

Date :  
Nom et signature :

Date :  
Nom et signature :



## **Circulaire no 90-039 du 15 février 1990**

*(Education nationale, Jeunesse et Sports)*

### **Le projet d'école.**

*NOR : MENW9050098C*

La loi d'orientation du 10 juillet 1989 fait obligation à chaque école d'élaborer un projet qui définisse « les modalités particulières de mise en oeuvre des objectifs et des programmes nationaux ».

La présente circulaire a pour objet d'aider à construire ce projet, en précisant certaines modalités et en définissant des procédures.

#### **I. INTÉRÊT ET RÔLE DU PROJET D'ÉCOLE**

1. Tout en réaffirmant :

Le cadre national dans lequel s'inscrit le système éducatif actuel ;

Le caractère d'obligation que doivent revêtir pour les maîtres, les orientations, les instructions et les programmes.

Le projet d'école concrétise la volonté de placer l'enfant au centre du système éducatif, en prenant en compte la diversité des situations dans lesquelles il évolue.

2. Le projet d'école reconnaît l'espace d'autonomie indispensable aux acteurs du système éducatif pour adapter leurs actions aux réalités du terrain. Il doit contribuer à développer le sens de la responsabilité, l'implication effective de chacun des membres de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative.

3. Le projet d'école, instrument de cohérence tant à l'intérieur de l'école et du réseau éducatif local que dans les relations avec les différents partenaires impliqués, est mobilisateur des énergies et des compétences. Il a un rôle moteur dans l'école et autour de l'école. Il coordonne et intègre l'ensemble des actions qui relevaient des dispositifs PAE, du Fonds d'aide à l'innovation, de l'aide aux enfants en difficultés passagères...

4. Le projet d'école doit permettre de faire exprimer les besoins en formation continue par les équipes pédagogiques. Validés par les IDEN ils seront pris en compte dans les plans académiques et départementaux de formation continue.

#### **II. DÉMARCHES ET ÉLÉMENTS DU PROJET D'ÉCOLE**

##### **1. LE PROJET D'ÉCOLE REPOSE SUR UNE ANALYSE DES BESOINS**

L'analyse des besoins comporte les étapes suivantes :

Un recueil de données significatives propres à l'école et à son environnement ;

Un tri parmi ces données pour retenir les indicateurs spécifiques relevant du champ d'intervention et d'action de l'école ;

Une définition des besoins hiérarchisés par ordre d'urgence, ce qui implique une programmation des actions.

Le champ possible de l'analyse des données et des besoins est très large :

L'environnement de l'école (contexte économique et social) ;

Les élèves, leur situation familiale, leur passé scolaire, les résultats (évaluations nationales, académiques et locales) ;

L'école elle-même : organisation, fonctionnement, pratiques pédagogiques, activités diverses ;

Les rythmes scolaires liés à l'environnement, aux possibilités d'accueil et à l'organisation de l'enseignement.

Aussi est-il recommandé de choisir les données à étudier, les aspects à analyser, afin d'éviter l'accumulation de données chiffrées statistiques et l'organisation d'enquêtes ambitieuses difficiles à maîtriser. Des listes d'indicateurs, des outils méthodologiques peuvent suggérer des pistes de travail réalistes, auxquelles un dispositif de formation des personnels apportera son soutien.

L'analyse, étape préliminaire indispensable, n'étant pas sa propre fin devra déboucher en un temps déterminé et limité sur l'élaboration d'un projet.

##### **2. LES ÉLÉMENTS DU PROJET D'ÉCOLE**

A partir du diagnostic ainsi établi, qui permet de passer de la connaissance à l'action, il convient de procéder au choix des priorités et à la formulation d'objectifs opérationnels.

Le point sur la situation de l'école fera apparaître :

D'une part les questions d'ordre proprement pédagogique qui appellent des actions de régulation portant sur l'organisation de l'école et de la classe, ainsi que sur les techniques et méthodes d'apprentissage ;

D'autre part, les difficultés d'ordre socioculturel qui nécessitent un effort coordonné avec les partenaires de

l'école, en particulier dans les zones d'éducation prioritaires et les zones rurales isolées. Même si ces deux axes doivent être conçus comme interdépendants, il est souhaitable de les distinguer afin que les objectifs et les responsabilités de chacun soient suffisamment affirmés et précisés.

### 2.1. Pour ce qui concerne l'ordre proprement pédagogique

L'amélioration des résultats de tous les élèves, qui constitue la priorité essentielle, doit être recherchée :

Par une organisation de l'école et de la classe permettant de mieux respecter la notion de rythme qui se traduit chez l'enfant à la fois par des vitesses et des cheminements d'acquisition différents et d'assurer une cohérence plus grande des apprentissages disciplinaires ;

Par une plus grande diversification des stratégies, des méthodes et des techniques d'apprentissage.

Toute formule, dans le cadre de l'école ou d'un regroupement pédagogique ou d'un groupe d'écoles, permettant aux élèves de travailler selon leurs rythmes, leurs possibilités, à la réalisation de tâches dont ils connaissent les finalités et permettant aux maîtres d'observer et de comprendre ce qui se passe dans les activités d'apprentissage, concrétise cette idée de pédagogie adaptée.

Il appartiendra à l'équipe pédagogique de conduire une réflexion approfondie, en fonction des ressources pédagogiques de l'école, des compétences des maîtres, pour déterminer les modalités de la mise en oeuvre de ces dispositions.

La réorganisation du réseau d'aide aux élèves en difficulté doit faciliter la mise en place, lorsqu'elle s'avèrent nécessaires, des actions d'aide particulières de correction ou de prévention, compte tenu des besoins révélés et des moyens disponibles.

Toutes ces actions doivent apparaître dans la rédaction d'un projet pédagogique précis ; ce projet intégrera naturellement la politique des cycles pédagogiques du premier degré institués par la loi d'orientation et qui sera précisée ultérieurement.

### 2.2. Le projet d'école doit fortement articuler

les actions proprement scolaires qui viennent d'être mentionnées

et les actions à finalité éducative plus large

Le projet d'école ne peut se réaliser pleinement que s'il est placé dans son environnement socioculturel et économique, englobant également les rythmes scolaires, les conditions de vie dans l'école et enfin les activités périscolaires et complémentaires de l'école.

La communauté éducative doit accorder un intérêt privilégié à la vie de l'enfant à l'école et en dehors de l'école et se préoccuper de construire un véritable cadre éducatif.

A ce titre, le projet d'école doit étudier les rythmes quotidiens et hebdomadaires, afin de retenir les solutions les plus adaptées, compte tenu des règlements en vigueur.

On veillera tout spécialement à ce que le projet d'école soit un instrument de coordination et qu'en conséquence il intègre bien les évolutions du système éducatif.

Il doit concevoir de façon éducative les plages d'accueil réservées aux élèves, en organisant et proposant des activités sportives, artistiques et culturelles, scientifiques et techniques, susceptibles de prolonger et de diversifier les apprentissages.

L'école peut aussi avoir un rôle moteur pour les contrats d'aménagement du temps de l'enfant, les contrats villeenfants

mis en place par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, ou plus simplement les activités périéducatives organisées par une convention tripartite école-municipalité-associations.

Cette démarche, fondée sur le partenariat et qui caractérise notamment les projets élaborés dans les zones d'éducation prioritaires, concerne toutes les écoles. Elle s'inscrit dans une continuité historique qui a vu naître diverses initiatives qui se sont conjuguées pour conduire une véritable stratégie de changement en profondeur du système éducatif.

A ce titre seront intégrés comme éléments d'un projet conçu globalement et pas seulement juxtaposés ou énumérés, les actions de soutien, les projets d'action éducatives, les actions d'innovation pédagogiques, les activités culturelles, les classes de découverte, l'apprentissage des langues, en liaison avec les municipalités, des entreprises, les partenaires des mouvements associatifs et des mouvements complémentaires de l'école. La globalisation des crédits d'intervention doit considérablement faciliter ce travail.

L'élaboration d'une stratégie d'ouverture de l'école s'appuie sur la connaissance des ressources culturelles, économiques et sociales de l'environnement et prend en compte les relations avec les autres départements ministériels, les jumelages et les échanges avec l'extérieur.

### 2.3. Le dispositif d'évaluation du projet

Celui-ci doit faire partie intégrante du projet pour ce qui est de l'évaluation interne des actions proprement scolaires et des actions à finalité éducative.

C'est pourquoi les indicateurs retenus dans la phase d'analyse des besoins doivent être choisis de façon à permettre une évaluation à court et à moyen terme. Afin que cette évaluation ne s'appuie pas exclusivement sur des éléments subjectifs (amélioration du vécu, meilleurs rapports avec l'extérieur...), des indicateurs quantifiés permettant de suivre réellement pour chaque objectif retenu les progrès accomplis sont indispensables. Le suivi des cohortes d'élèves jusqu'à l'entrée au collège et au-delà constitue un indicateur important du taux de réussite des élèves. Les résultats des évaluations nationales, académiques et locales doivent fournir aux équipes pédagogiques des éléments d'analyse et de réflexion pour réguler l'action pédagogique conduite auprès des élèves. Les équipes pédagogiques doivent enfin se doter d'outils d'évaluation propres pour adapter le projet en cours de réalisation.

Le dispositif d'évaluation externe, qui fait une place importante aux évaluations nationales, est géré par les corps d'inspection. Il doit permettre de veiller au respect des orientations nationales afin de conserver au système éducatif son caractère de service public ainsi que son unité et d'éclairer les décisions nationales.

## III. LES PROCÉDURES ET LES MOYENS

### 1. PROCÉDURE DE PRÉSENTATION ET DE VALIDATION DU PROJET D'ÉCOLE

#### 1.1. Elaboration

Le projet d'école est élaboré par la communauté éducative au sein de laquelle l'équipe pédagogique doit jouer un rôle central pour tous les aspects concernant spécifiquement l'enseignement, il est ensuite soumis pour avis au conseil d'école qui arrête la forme définitive du projet. Dans le cas de regroupement pédagogique, la communauté éducative doit être entendue au sens large et l'équipe pédagogique regroupe l'ensemble des maîtres concernés. Le projet peut être commun à un groupe d'écoles présentant les mêmes caractéristiques ou comporter des parties communes à plusieurs écoles, aux écoles d'une circonscription, à des écoles et à des collèges, notamment pour ce qui concerne les langues vivantes, les activités péri-éducatives, les contrats d'aménagement du temps de l'enfant ou les actions socioculturelles impliquant les mêmes partenaires. Dans les cas où le projet d'école comporte des éléments définis et mis en oeuvre dans un cadre partenarial (comme les CATE par exemple), il va de soi que, pour ce qui concerne ces éléments, le travail d'élaboration du projet doit être effectué en collaboration avec les partenaires concernés.

Dans le cadre des objectifs retenus, le projet d'école distinguera les actions qui peuvent être mises en oeuvre avec les moyens ordinaires dont bénéficie l'école et les actions qui supposent l'attribution d'aides complémentaires. Le projet est adressé à l'inspecteur départemental de la circonscription qui exprime un avis de conformité avec le cadre national des programmes et instructions et avec les moyens en personnels affectés à l'école. Il revient ensuite au directeur de l'école de présenter le projet au cours du troisième conseil d'école, obligatoirement réuni avant la fin de l'année scolaire.

#### 1.2. Validation

Le projet, adopté par le conseil d'école, est transmis par voie hiérarchique à l'inspecteur d'académie qui prononce l'acceptation des dispositions énoncées, après avis d'une commission chargée de l'examen technique des projets et consultation du CTPD sur les principes essentiels de la politique départementale dans ce domaine.

#### 1.3. Le projet d'école s'inscrit dans la durée

Le travail précis et approfondi nécessaire pour procéder à une analyse des besoins doit permettre d'établir un plan d'actions à moyen terme. La mise en oeuvre du projet peut alors s'inscrire dans une durée qui s'accorde avec celle de chacun des cycles de l'école. Il conviendra donc d'établir une programmation selon un calendrier rigoureux. Lorsque le projet d'école, approuvé par l'inspecteur d'académie, implique une attribution spécifique de moyens (crédits, postes,...), ceux-ci sont contractualisés, c'est-à-dire identifiés ; leur évolution doit être explicitement prévue dans le projet et leur attribution est limitée à la durée inscrite dans le projet.

En tout état de cause, il sera sans doute nécessaire de procéder à des ajustements, en fonction des évaluations régulières effectuées auprès des élèves. Par ailleurs, certaines actions ont soit un caractère ponctuel, soit une durée qui n'excède pas l'année scolaire : actions de soutien, PAE, innovations pédagogiques... C'est pourquoi, sans remettre en cause les fondements, le schéma général ou les lignes directrices du projet, les équipes pédagogiques pourront présenter chaque année, avec le résultat des évaluations, un avenant au projet qui fera

l'objet d'un examen par l'inspecteur d'académie. Ce sera notamment le cas pour les actions à financement annuel.

## 2. LES MOYENS

Les aides complémentaires instituées les années précédentes sont maintenues ; classes de découverte, classes culturelles, ateliers...

Par ailleurs, la gestion de certaines de ces aides sera facilitée à tous échelons par la globalisation des crédits PAE, Fonds d'aide à l'innovation et soutien.

Au moment de la préparation de la rentrée, les inspecteurs d'académie devront veiller à réserver sur leur dotation en crédits les moyens destinés aux projets d'école qui seront attribués après l'examen de la commission ad hoc.

## 3. LA FORMATION CONTINUE

Le projet d'école révèle les besoins en formation continue des équipes pédagogiques. Il en sera tenu compte lors de l'élaboration des plans académiques et départementaux de formation. Stages d'école, stages de groupement d'écoles, stages de circonscription ont démontré leur efficacité : répondant à un besoin exprimé, adaptés au terrain, reposant sur une réelle motivation avec un réinvestissement immédiat au bénéfice des élèves, ils devront prendre une place importante dans le dispositif de formation.

## 4. CALENDRIER GÉNÉRAL

L'examen des projets agréés par les inspecteurs départementaux de l'Education nationale sera effectué par le conseil d'école au cours de sa dernière session.

La commission nommée par l'inspecteur d'académie examinera les projets à la fin de l'année scolaire et l'inspecteur d'académie prendra les décisions d'attributions éventuelles de crédits. Les comités techniques paritaires seront consultés à la rentrée et les projets entreront en application le plus tôt possible et au plus tard au 15 septembre.

(BO nos 9 du 1er mars 1990 et spécial no 9 du 3 octobre 1991.)